

Argences-en-Aubrac : Quel projet de territoire ?

COMMANDE :

Le cadrage et l'objectif de cette étude est d'imaginer le futur de la commune d'**Argences-en-Aubrac**, en lien avec son contexte de décroissance démographique. La mairie de cette commune est investie dans l'étude, qui la concerne principalement.

TERRAIN : Argences-en-Aubrac

Argences-en-Aubrac est une commune rurale située dans le département de l'Aveyron, en Occitanie. La commune fait partie de la Communauté de Commune d'Argences, Carladez et Viadène (CCACV) et du Parc Naturel de l'Aubrac (PNR de l'Aubrac).

Elle est issue de la fusion de 6 communes qui a eu lieu en 2016 et dont le bourg-centre, Sainte-Geneviève, regroupe la majorité de la population. Cette fusion en fait un territoire très vaste de 151,78 km² et peu dense, avec 1623 habitants en 2018. Ce territoire est également en décroissance depuis plusieurs années. La population est majoritairement de profession ouvrière et agricole et a une tendance au vieillissement démographique, 46,5% de sa population a plus de 60 ans (INSEE).

Néanmoins, il s'agit d'une commune dont la vie culturelle et sportive est dynamique. Elle possède d'ailleurs de nombreux labels ; en développant de multiples projets. Ce sont ces projets la focale de notre diagnostic. Nous nous sommes attachés à les analyser et les mettre au regard des enjeux du territoire.

Workshop

Le Workshop Aubrac 2040 a eu lieu du 23 au 29 octobre 2021. Nous avons travaillé avec d'autres étudiants en architecture, sciences politiques, agronomie, paysage... Afin de réfléchir au devenir du territoire de l'Aubrac. Nous nous sommes penchés sur les objectifs à déployer pour 2040 dans la commune à travers **6 thématiques** : la mobilité décarbonée, les ressources et l'énergie, l'agriculture, la zéro consommation de sol nette, l'économie ou encore le tourisme, la culture et le patrimoine.

Ce terrain est **une étape cruciale de notre atelier**. En effet, les visites guidées comme informelles du territoire, les tables rondes avec les acteurs institutionnels (mairie, PNR, Communauté de Communes, préfecture) et les rencontres avec des habitants ont été des sources d'informations essentielles dans le cadre du diagnostic.

Ce workshop nous a permis de confirmer, de réajuster et de faire émerger des questionnements et des hypothèses essentielles pour la conduite de notre diagnostic.

Ce qui nous a surtout interpellé est le dynamisme et le nombre de projets portés par la municipalité pour le territoire. Les questions qui en découlent furent nombreuses :

- Les projets répondent-ils à des attentes formulées par les habitants ?
- Si oui, lesquelles, et pour quels individus - les habitants présents à l'année sur le territoire ou bien ceux présents la moitié de l'année ?
- Étant donné le nombre important de projets, quelle est la cohérence entre eux ?
- Avec le projet politique au gré des nouvelles structurations communales ?
- Avec les attentes des habitants ?



Argences-en-Aubrac : commune nouvelle issue de la fusion de 6 communes - contextes

Thématiques principales abordées

Un territoire riche en ressources

Naturelles et humaines

Les nombreuses ressources naturelles, telles que le paysage du plateau de l'Aubrac, l'eau, le bois, et sources d'énergie verte produites sur le territoire, participent fortement à l'identité d'Argences-en-Aubrac. D'autres ressources sont exploitées pour développer des services et activités, dynamisant le territoire.



Concentrations des services selon les bourgs - Source : Camille Sardet

Une multitude de projets

Typologies par objectifs communaux

Un premier groupement de projets sur la thématique de l'accueil, l'hospitalité et le tourisme. Un 2ème sur les projets liés à la promotion de développement économique et des circuits courts. Les initiatives mises en place pour le maintien du cadre de vie : des projets patrimoniaux et culturels et les actions pour la préservation du territoire : gestion, régulation et incitation.

Les besoins de la population

portant une diversité de regards

Les besoins des habitants réunissent leurs attentes, leurs pratiques et leurs visions de leur lieu de vie. Selon l'âge, le sexe, le village de résidence, ceux-ci diffèrent et évoluent. Nous les analysons à travers nos analyses croisées des entretiens, des cartes mentales et des réponses aux questionnaires.

Problématique

Dans quelle mesure les projets à Argences-en-Aubrac sont-ils cohérents au regard du projet de territoire et des besoins de la population ?

La problématique posée, émergente des constats qui forment nos problématiques principale, nous guide pour **déchiffrer et analyser la cohérence des projets** mis en place sur la commune, dans leur dimension de possibles **tensions et contradictions par rapport au projet de territoire**, et ainsi nous permet de **saisir les potentiels de complémentarité entre projet politique et projets**, ceci pour un meilleur développement communal et une qualité de vie accrue. Il s'agit alors de souligner les **possibles concentrations ou manques de projets par secteur ou par lieux géographiques** mais aussi d'approfondir l'analyse en s'intéressant aux **jeux d'acteurs qui se jouent au sein et entre les projets** mis en place par la commune.

La problématique posée tend aussi à développer l'axe de **la volonté et du besoin habitant**. Il s'agit alors de soulever, par la suite, les **éléments de liaison entre les acteurs politiques et les habitants** au sein de ce territoire et d'analyser le **ressenti des habitants quant à la cohérence des projets** mise en place sur leur territoire.

Définition du terme de cohérence :

La cohérence, notion clef de notre sujet, est employée par l'Etat en tant que **critère d'évaluation et d'analyse des politiques publiques**. La cohérence « *réduit systématiquement les conflits et favorise les synergies entre et dans différents domaines politiques pour obtenir les résultats associés aux politiques convenues* » (Nilsson et al. 2012, p.396). En d'autres termes, elle permet de savoir si les projets mis en place sont bien en **adéquation avec les objectifs des politiques publiques**. Afin d'atteindre une analyse plus approfondie, le terme de cohérence est généralement utilisé au pluriel par les chercheurs en sciences sociales.

Nous exploitons alors deux types de cohérence :

- **La « cohérence interne »** qui signifie l'adéquation entre les politiques publiques (pour nous, le projet de territoire communal) et leurs concrétisations.
- **La « cohérence externe »** qui concerne la pertinence des projets en fonction des usages et des attentes de la population.

Méthodologie

Outils déployés pour l'enquête :

Un questionnaire (91 réponses) permettant de mettre en exergue les priorités et les attentes habitantes en termes de projets.

Représentations graphiques effectués par six élèves de CE2 de l'école de Sainte-Geneviève : dessin de leur territoire du quotidien sur la base d'un fond de carte et d'une légende commune.

Réalisations de 13 entretiens semi-directifs avec des d'acteurs locaux et d'habitants, portant sur la qualité de vie, les projections pour l'avenir du territoire, les logiques de développement en cours. Réalisation de **parcours commentés** à propos des mobilités.

Recherches bibliographiques et connaissances acquises durant le workshop.

Réalisation d'un recensement et d'une typologie des projets mis en oeuvre sur la commune depuis 2016 avec une mise en valeur de leur échelle d'acteur, de leur secteur d'appartenance, de leur localisation et leur temporalité.

Une méthodologie d'enquêtes mixtes :

Elle consiste à croiser les méthodes quantitatives et qualitatives. En effet, nous sommes partis des entretiens qualitatifs, qui ont été une première phase de travail exploratoire. Ces entretiens nous ont ensuite permis de construire notre questionnaire et d'y exploiter les données récoltées à l'aide de méthodes quantitatives.

Objectifs du projet politique

À Argences-en-Aubrac, le **projet de territoire** est porté par des objectifs de développement comme de maintenance développés par la mairie.

D'un côté, la mairie souhaite maintenir son cadre de vie et le promouvoir en donnant à ce projet diverses orientations :

- Maintenir la qualité des **services**
- Créer et conserver du **lien** entre les habitants et entre les communes
- Maintenir les **jeunes** sur le territoire ou encore mettre en place une **participation citoyenne**

La fusion des communes est apparue comme un véritable enjeu. En effet la population a du se familiariser avec cette nouvelle composition. Afin de créer un véritable **sentiment d'appartenance** associé à la nouvelle commune, les élus locaux sollicitent de façon accrue la **participation politique** habitante.

D'un autre côté, la commune fait face à une baisse de sa population depuis plusieurs années. **L'attraction de population est donc le deuxième objectif du projet de territoire :**

- La commune souhaite se **dynamiser** à l'aide du renforcement de son identité et de son patrimoine
- Elle vise une meilleure **communication**
- **L'accès au logement** est aussi un enjeu, afin d'attirer et conserver des habitants
- **Le développement économique** tend à être favorisé notamment au travers de la réouverture du "pôle viande" qui rassemblera entre 130 et 150 emplois, soit 22,5 % des travailleurs présents sur la commune.

Quelles cohérences internes ?

Programmes mixtes : richesse ou contre-productivité ?

Les fonctions d'une nouvelle ruralité

- Les priorités communales sont caractérisées par la recherche d'une multifonctionnalité au sein des projets.

Exemple : Le Pôle Intergénérationnel conjugue une grande part des ambitions comme l'attraction de nouvelles populations - dont principalement de jeunes familles avec enfants - tout en anticipant la hausse du nombre de personnes âgées.

Un tissu de complémentarités de projets vers lequel tendre

- Effort de développer une complémentarité entre les bourgs pour une homogénéité de la commune

Exemple : La majorité des activités est à Sainte-Geneviève-sur-Argence. Mais la municipalité tente de relocaliser des activités vers les autres villages.

Développer le tourisme

- Développement riche d'un tourisme d'arpentage, mais avec des propositions similaires entre acteurs et un manque de propositions sur le logement, la restauration, les services touristiques.

- Le tourisme est créateur de lien entre bourgs, mais qui entraîne également un déséquilibre territorial entre les villages d'Argences-en-Aubrac.

Exemple : Les sentiers de randonnée, soutenus et définis par différents acteurs, opèrent entre eux des stratégies de "portes d'entrée" sur le territoire divergentes.

Attirer sur la commune de nouveaux arrivants pérennes

- Question de l'habitat dans la périphérie des villages : une volonté de réhabiliter les centre-bourgs, aux antipodes du désir d'espace de potentiels nouveaux arrivants.

Exemple : La commune prévoit de ranimer le centre en déprise par la rénovation de ses appartements, hors, les projets les plus efficaces (investissements extérieurs, acheteurs...) dans l'habitat se trouvent dans les franges des villages, sur de grands terrains.

Un maillage territorial riche mais complexe et déséquilibré

- La recherche d'une identité commune passe par le développement de projets en son sein pour se distinguer des autres communes de l'intercommunalité.

Exemple : Lacalm, village structuré, va changer de poids territorial par son rôle de nouveau point majeur dans les sentiers développés par le PNR. Son identité propre est en train de se constituer : le lieu des festivités liées aux mobilités.

Diversité d'acteurs et chevauchements de compétences

Le rôle naissant du PNR bouleverse les temporalités et les modes de faire des projets, s'en joignant dans certains cas un entremêlement de compétences dans les agendas, jusqu'à la mise en place des projets en commun. Des **parallélismes et redondances de projets selon la hiérarchie d'acteurs** peuvent alors apparaître entre plusieurs instances, comme dans la mise en place de sentiers de randonnées, laissant présager de disparités de pratiques et de lisibilité du projet de territoire se creusant au fil des années.

Quelle cohérence entre le projet de territoire et les priorités habitantes ?

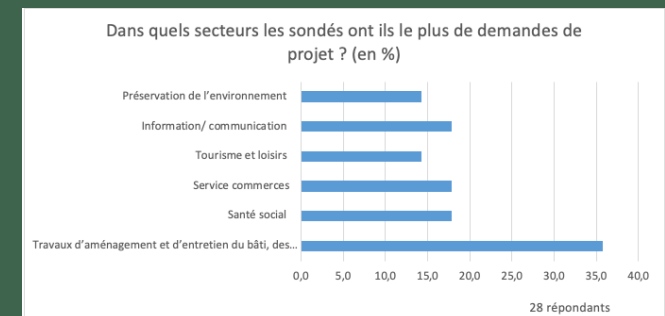
Le projet de territoire est d'**attirer de nouvelles populations et de maintenir le cadre de vie**. Dans ce sens, il y a un nombre important de projets dédiés au cadre de vie mais il y a également des projets ayant pour objectif d'attirer des nouvelles populations. En effet, pour cela les acteurs souhaitent favoriser le développement économique de la commune à travers la promotion du tourisme, par exemple.

Mais on remarque que ceci ne ressort pas comme un besoin principal pour les habitants interrogés. En effet, ceux-ci préféreraient **voir émerger des commerces et des services notamment**. De plus, **l'aménagement des routes** semble important pour la population, tout comme la **création de lieux de loisirs et de rencontre pour les jeunes**.

Ces projets ne sont pas la priorité absolue des acteurs institutionnels. Il y a donc des **divergences** entre les attentes des acteurs et des habitants.

Toutefois, de manière indirecte, on peut penser que les retombées du tourisme, qu'elles soient économiques ou humaines avec l'attrait de nouvelles populations, peuvent favoriser l'émergence de commerces et de services. Cette notion de **cohérence indirecte** semble alors intéressante.

Il est à noter que ces effets de loupe, visant à prioriser le micro du quotidien tels que la réparation particulière d'une route, par exemple, sont connus pour fortement ressortir dans les requêtes habitantes en général. Il faut donc rester prudent face à ses requêtes et représentations habitantes.



Quelles pratiques ?

Si l'on s'intéresse maintenant aux pratiques des habitants, on remarque que ces dernières s'accordent plus ou moins avec les projets déployés sur la commune"

En effet, par exemple, au regard de la question « **De quels projets avez-vous profité dans votre vie quotidienne ?** », plus de **25%** des enquêtés répondent « **Les paniers d'Argences** ». Les paniers d'Argences sont un regroupement de producteurs locaux qui propose un drive fermier.

Cela illustre bien la volonté des habitants de voir **des projets en faveur des services et des commerces**. À contrario le **projet de covoiturage** avec la monnaie des Aubrac n'est utilisé par aucun des sondés, et l'amélioration de la mobilité ne fait pas du tout partie des priorités pour les habitants.

Il faut cependant nuancer le propos par les **plus de 60% des sondés qui ne profitent d'aucun projets** proposés au quotidien ; **plus de 40% ne participent pas non plus à leur élaboration**.

Enfin, certains projets tels que « **la mise en valeur des chemins de randonnée** », sont très utilisés par la population alors qu'ils n'étaient à la base pas pensés pour un usage fonctionnel et quotidien. Une **meilleure cohérence à rechercher** apparaît donc autour des répercussions sur les véritables pratiques de la population et la façon dont les instances politiques y associent leur représentation.

Quelles attentes ?

À la question "*Quelles sont vos **attentes en termes de projets à déployer** sur la commune?*" (3 réponses maximum):

- **36%** répondent que les projets en faveur **des commerces et des services** sont la première priorité.
- **29%** sont pour favoriser **l'emploi local** avant tout chose.
- **20%** souhaitent des projets à destination **de l'habitat**.
- **17%** sont favorables à des projets à destination de la **jeunesse**.
- **5%** souhaiteraient que les projets **de mobilité** soient prioritaires.
- **4%** établissent **le tourisme** comme priorité.

Ainsi, les commerces semblent être une priorité en terme de développement. S'ajoute à ce résultat quantitatif une **observation faite sur le terrain** : la rue principale du centre-bourg, Sainte-Geneviève-sur-Argences, contient un grand nombre de vitrines de boutique en recherche d'acheteurs.



Source : Service sans repreneur du centre-bourg de Sainte-Geneviève - Benjamin Mann

La rue était anciennement très commerçante, avec un boucher, un cordonnier, etc. (d'après les témoignages des habitants âgés). Aujourd'hui, avec l'émergence des magasins de grandes surfaces dans les pôles urbains du département, et l'arrivée d'un supermarché Spar sur la commune, exacerbé par une d'une croissance démographique négative, la demande pour ces commerces a fortement baissée. Ils ne sont plus viables et donc ferment. Nous en déduisons alors une **inadéquation entre les attentes des populations et leurs pratiques**, puisque la grande majorité des gens vont faire leurs courses dans les grandes surfaces par soucis de facilité et pour être sûrs de trouver tout ce dont ils nécessitent, mais attendent plus de commerces véritablement locaux ou enclencheurs d'une vie de village.

Les entretiens soulignent d'autres volontés, non relatives aux commerces, mais plutôt aux liens entre communes, par exemple :

- Une meilleure **organisation pour les associations** (gestion des salles communales)
- Une meilleure **communication sur les projets** (les habitants ne se sentent pas particulièrement informés, ni inclus dans les projets)

Par ailleurs, nous relevons une grande satisfaction quand au cadre de vie sur la commune, du fait que celui-ci soit préservée, des activités de tourisme et d'étalement urbain notamment.

Limites

Malgré notre effort de diversifier le profil des personnes interrogées, nous avons eu majoritairement des **retraités** qui nous ont répondu, à la fois pour les entretiens et les questionnaires. Même si cette proportion importante de répondants est relative au **profil socio démographique** des habitants, elle forme un déséquilibre dans les représentations. C'est pourquoi, plutôt que d'analyser purement statistiquement les résultats, nous avons choisi d'amortir ces biais possibles par la **nuance de nos propos** en conclusion.

Pour conclure :

- Il est parfois plus bénéfique de valoriser les ressources déjà présentes et de créer du lien, que de multiplier les initiatives au risque d'incohérences.
- Un projet de territoire se définit sur le temps long, conjointement aux jeux et aux hiérarchie d'acteurs.
- Les retombées économiques et sociales du projet de territoire peuvent, à terme, répondre à certaines attentes des habitants en termes de projet.
- Ainsi, des cohérences indirectes surgissent là où le projet politique ne les projetait pas. Ce sont des pierres sur lesquelles s'appuyer pour améliorer la cohérence entre les projets et les priorités habitantes.

ARHZAF Maylis, BAGOT Alice, CERESUELA Mairé, DHIMINE Yanis, ERIKSON Alice, QUENOUILLE Hugo, HERNANDEZ Eloise, MULLER Elisa, TNITAN Majda, TOUSSAINT Afsané

Commanditaire : Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron (DDT12)

Encadrants : MUNCH Emmanuel et LARRUE Corinne